FRC 4!.32305 32305

# COMPTE RENDU

Case FRC 13207

PAR A. C. TELLIER,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

*De ses Recettes et Dépenses pendant sa mission dans les Départemens de Rhône, Loire, Saone-et-Loire, l'Ain et l'Isère.*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

## RECETTE.

| | |
|---|---|
| J'AI touché à la trésorerie nationale. . . . . | 3,000 l. |
| Du payeur-général du département du Rhône . . . | 15,000 |
| Du même, pareille somme avec mon collègue Richaud, dont moitié seulement pour mon compte . . | 7,500 |
| Le prix d'un cheval, selle et bride, vendus au citoyen Moignon, officier de santé, partant pour l'armée du Rhin . . . . . | 925 |
| Ce cheval avoit été laissé à Lyon par le nommé Decamp, se disant *Jurien*, prêtre déporté, que j'avois fait conduire au comité de sûreté générale pour une affaire relative à de faux assignats, et qui s'est évadé dans la route. | |
| Total de la recette . . . . . | 26,425 l. |

## DÉPENSE.

| | |
|---|---|
| Frais de poste et d'auberge de Paris à Lyon, réparation de harnois et autres détails . . . . . | 706 l. |
| Payé au traiteur de Lyon, pour les secrétaires, employés au bureau et moi, à raison de cent livres par jour, depuis le 24 frimaire, jusques et compris le 25 nivôse dernier . . . . . | 3,200 |
| Les deux cents livres que le citoyen Salomon m'a remboursées sur cette dépense, ont été touchées par son fils, pour son traitement, comme employé dans le bureau. | |
| Traitement de cinq autres employés et gages des domestiques . . . . . | 1,380 |
| Entretien des bureaux, en lumières, papier et autres objets . . . . . | 487 |
| Dépenses de détail et fournitures pour le service de la maison . . . . . | 196 |
| Traitement d'un secrétaire qui m'a accompagné pendant tout le cours de ma mission, et quelques objets payés en son acquit . . . . . | 810 |
| Dépense pour un autre secrétaire, qui n'est resté avec moi qu'environ quinze jours . . . . . | 70 |
| Payé au sellier et son ouvrier pour remise de voiture et réparations . . . . . | 130 |
| Indemnité au traiteur, et étrennes aux facteur et domestiques. . . . . | 450 |
| Dépense des voyages et séjours faits dans les districts de Villefranche, Mâcon, Charolles, Châlon-sur-Saone, Louhans, Bourg, Montluel et autres endroits de passage dans les départemens de Rhône, Saone et-Loire et l'Ain . . . . . | 3,560 |
| Dépense de voyage à Saint-Etienne, département de la Loire, frais d'auberge et retour à Lyon . . . | 676 |
| Dépense de voyage dans le département de l'Isère, séjour à Grenoble et retour à Lyon . . . . . | 695 |
| Salaires de plusieurs conducteurs dans les départemens susnommés. . . . . | 270 |
| Dépense pour le cheval du nommé Decamp, resté à l'auberge pendant quelques jours . . . . . | 51 |
| Donné pour les indigens à Charolles et Bourg . . | 135 |
| Retour de Lyon à Paris, frais d'auberge . . . . | 1,520 |
| Total de la dépense . . . . . | 14,336 l. |

Il me restoit douze mille quatre-vingt-neuf livres que j'ai remises au bureau des inspecteurs, et dont j'ai le reçu.

La voiture que j'avois prise au dépôt national y est réintégrée ; on m'en a donné décharge.

Les frais d'impression de mes lettres circulaires, arrêtés et proclamations, n'ayant pas été réglés avant mon retour à Paris, j'ai prié le représentant Richaud d'acquitter cet objet.

J'avois requis du magasin militaire de Lyon un manteau pour un secrétaire envoyé de Lyon à Paris au fort de l'hiver dernier. Je n'ai pas revu depuis long-temps ce secrétaire, qui se proposoit de le remettre au magasin. J'ignore s'il l'a fait.

J'ai signé divers mandats sur les payeurs des départemens de Rhône, l'Ain, l'Isère et de l'armée des Alpes, pour les subsistances de cette armée, celles de Lyon, pour l'hospice de Bourg, pour divers couriers dépêchés à Paris, à Nice, en Suisse et autres objets. J'en ai instruit le comité des finances par plusieurs lettres.

*Signé*, TELLIER.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor, an 3.